

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne
Chabanas 87 260 Pierre Buffière

Séance du Mardi 11 Avril 2023

A la salle des fêtes de Vicq Sur Breuilh

les Conseillers communautaires, régulièrement convoqués,
sous la présidence de Monsieur Marc DITLECADET,

Date de convocation : Lundi 3 Avril 2023

○ **Présents :**

	PRESENT	ABSENT		PRESENT	ABSENT
ALLET Marie	X		LAVOREL Eric	X	
BERNIER Delphine		X	LHOMME-LEOMENT Jacqueline	X	
CHAUMEIL Nathalie		X	LONGEQUEUE Jean-Paul	X	
DE NEUVILLE Christine	X		MARTHON Alain	X	
DITLECADET Marc	X		MONTET Guy	X	
DUBOIS Jean-Louis	X		MOURET Michel	X	
DUPONT Eric	X		PATIER Stéphane	X	
GENESTE Stéphanie		X	PREVOST Stéphane	X	
GILLET Emilie	X		REDEMPT Véronique	X	
LACHAUD Jean-Luc	X		REDON-SARRAZY Maryvonne		X
LATOUILLE Christian		X	TARRADE Gilbert	X	

▪ **Absents :**

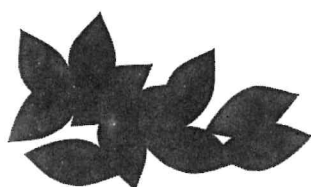
- Mme Delphine BERNIER, absente excusée, a donné pouvoir à Mr Jean-Louis DUBOIS,
- Mme Nathalie CHAUMEIL, absente excusée, a donné pouvoir à Mr Stéphane PATIER,
- Mme Stéphanie GENESTE, absente excusée, a donné pouvoir à Mme Christine DE NEUVILLE,
- Mr Christian LATOUILLE, absent excusé, a donné pouvoir à Mr Alain MARTHON,
- Mme Maryvonne REDON-SARRAZY, absente excusée, a donné pouvoir à Mr Guy MONTET.

▪ **Secrétaire de séance** : Mr Guy MONTET

▪ **DÉLIBÉRATION N°2023-037 CONCERNANT L'ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE SUD HAUTE VIENNE A DIVERS ORGANISMES.**

Monsieur Le Président rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes Briance Sud Haute Vienne adhère depuis un certain nombre d'années à différents organismes.

Il présente ensuite au conseil le montant des contributions appelées par différents organismes au titre de l'année 2023 :



Accusé de réception en préfecture
087-200040814-20230411-2023-037-DE
Date de télétransmission : 20/04/2023
Date de réception préfecture : 20/04/2023

INTITULE DE L'ORGANISME	MONTANT DE LA COTISATION 2023
ASSOCIATION DES MAIRES DE LA HAUTE VIENNE	654.03 €
INTERCOMMUNALITES DE FRANCE (ADCF)	1 020.47 €
CHATAIGNERAIE LIMOUSINE (* Contribution provisoire identique à celle de 2022 en attendant l'AG annuelle de cette association)	11 812.23 € (*Versement d'un acompte provisionnel de 50% de ce montant, soit 5 906.11 € appelé au 1 ^{er} trimestre 2023 en attendant de connaître le montant définitif de cette cotisation).
CLUB ENTREPRISE BRIANCE SUD HAUTE VIENNE	100.00 €

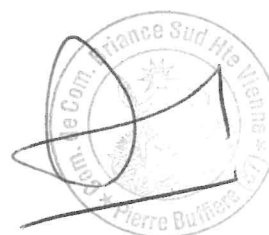
Après en avoir délibéré, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **VALIDE** l'adhésion de la Communauté de Communes BSHV à ces différents organismes pour l'année 2023,
- **AUTORISE** Monsieur Le Président à procéder au versement des cotisations indiquées ci-dessus à ces différents organismes.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ A VICQ SUR BREUILH, LE 11 AVRIL 2023

Nombre de conseillers	
En exercice	22
Présents	17
Votants	22
Exprimés	22
Contre	0
Pour	22
Abstentions	0

Le Président : Marc DITLECADET



Accusé de réception en préfecture
087-200040814-20230411-2023-037-DE
Date de télétransmission : 20/04/2023
Date de réception préfecture : 20/04/2023